



► Le ministre dans son bureau de la rue de Grenelle, le 27 novembre.



GABRIEL ATTAL

**“MON OBJECTIF,
C'EST UN
ÉLECTROCHOC”**

Omniprésent médiatiquement, le ministre de l'Education entre dans le dur en annonçant une profonde réforme du collège : création de groupes de niveau, brevet devenant un examen d'entrée au lycée, retour du redoublement... Une prise de risque pour le trentenaire devenu un pilier du gouvernement Borne

Propos recueillis par **ALEXANDRE LE DROLLEC** *et* **GURVAN LE GUELLEC**
Photos **DENIS ALLARD**



“AU CŒUR DE MA PHILOSOPHIE, IL Y A UN PRINCIPE TRÈS SIMPLE : LE RESPECT DE L'AUTORITÉ DU PROFESSEUR.”

Les résultats de l'enquête internationale Pisa 2022, publiés mardi, témoignent d'un véritable décrochage des élèves de 15 ans en mathématiques. Ce net recul est commun à tous les pays de l'OCDE mais il est encore plus accentué en France. Quels enseignements en tirez-vous ?

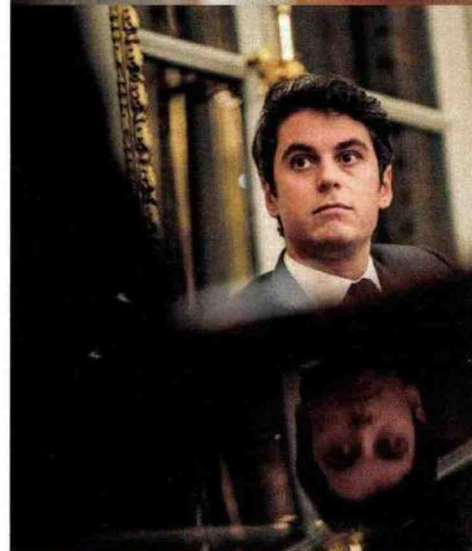
Qu'il y a une baisse très claire du niveau au collège et qu'elle est particulièrement importante en mathématiques. Ce qui me frappe par ailleurs, c'est que même nos meilleurs élèves déclinent, la proportion de jeunes très performants chutant en quatre ans de 12% à 7%. La conclusion que j'en tire est assez simple : on a beaucoup avancé ces dernières années sur l'école primaire ; maintenant, il faut qu'on avance sur le collège. Il n'est pas normal que les élèves y stagnent voire y régressent. Cela érode la confiance des Français en notre école. Notamment cette grande classe moyenne qui, de plus en plus, considère qu'elle n'en a pas pour son argent et se détourne du public, doutant de sa capacité à élever ses enfants.

Diriez-vous, comme votre prédécesseur Pap Ndiaye, que le collège est « l'homme malade du système éducatif français » ?

Je ne veux pas utiliser des mots qui contribueraient à stigmatiser les femmes et les hommes remarquables qui enseignent à nos collégiens. La seule question qui vaille aujourd'hui est celle de l'organisation. On a un grand principe en France qui est le collège unique. Mais cela ne justifie nullement que l'on perpétue un collège uniforme, qui empêche les uns de s'envoler et conduit les autres à stagner. Nous allons donc repenser fondamentalement notre organisation en mettant en place des groupes de niveau en français et en mathématiques. Cette mesure s'appliquera en sixième et cinquième dès la rentrée prochaine. Et en septembre 2025 pour les quatrième et troisième. Les établissements qui le souhaiteront pourront par ailleurs choisir cette modalité d'enseignement pour les langues vivantes.

Concrètement, quelle forme cela va-t-il prendre ?

Il y aura un test de positionnement qui permettra de mesurer le niveau des élèves à chaque début d'année et de les rassembler en trois groupes de niveau, selon une répartition qui variera d'un collège à l'autre.



Le groupe 1 pour les plus fragiles, le groupe 2 pour les « intermédiaires » et le groupe 3 pour les plus avancés. Evidemment, un effort particulier sera fait pour le groupe 1 dont les effectifs ne dépasseront pas 16 élèves. Nous allons recruter massivement en maths et en français pour y parvenir. Sur le quinquennat, cela représentera plusieurs milliers d'enseignants supplémentaires. Ces groupes ne seront pas figés. L'enseignant constatant une progression ou une régression notable de son élève pourra le faire changer de niveau. Les choses pourront se décider par exemple en conseil de classe.

Cette recomposition du collège en groupes de niveau suscite beaucoup de scepticisme dans la communauté scientifique. Une note récente du programme Idée, coordonné par Paris Sciences et Lettres, l'institution universitaire de référence en sciences sociales, souligne que « les études portant sur la création de classes ou groupes de niveau concluent unanimement à une absence d'effets, voire à des effets négatifs ». Jean-Michel Blanquer entendait « piloter par la science ». Avec Gabriel Attal, c'en serait donc fini ?

Il y a toujours de la controverse en matière éducative. Vous savez, dans mon action, j'ai une boussole, c'est « science et bon sens ». J'écoute tous les chercheurs, y compris ceux qui ont des idées très arrêtées. Après, je prends des décisions. La recherche n'est pas aussi négative que vous le dites sur le sujet. Par exemple, les groupes de niveau disciplinaires – et non les classes de niveau, j'insiste bien sur la différence – sont recommandés par les experts de l'OCDE. Et pour cause : beaucoup de pays obtenant de très bons résultats à Pisa ont opté pour cette organisation. C'est notamment le cas du Danemark où je me suis rendu en septembre et qui ne passe pas pour un système scolaire particulièrement conservateur. Par ailleurs, la mesure que je porte résulte d'une recommandation faite par la mission « Exigence des savoirs » coordonnée par un professeur au Collège de France – Stanislas Dehaene –, un recteur – Gilles Halbout –, le directeur général de l'enseignement scolaire et la cheffe de l'inspection générale, dont la légitimité ne peut être remise en question. Enfin, comme je vous l'ai dit, ma boussole, c'est aussi le bon sens, ce que j'entends sur le terrain. Qui mieux que les enseignants sait ce qui est bon pour leurs élèves ? Or, dans la consultation que nous avons organisée dans le cadre de la mission, 80 % des 230 000 professeurs qui ont répondu soutiennent cette idée.

Les enseignants qui devront gérer des regroupements d'élèves en grande difficulté ne seront peut-être plus du même avis en septembre prochain... Seront-ils gratifiés financièrement ? Et, surtout, comment les formerez-vous ?

Je n'ai aucune raison de douter de leur compétence. Il me semble évident que leur vocation est de faire progresser les élèves. Rien ne justifie de les rémunérer différemment. Cela étant posé, nous allons

poursuivre les efforts de formation continue et initiale à leur destination.

Les collégiens français détonnent dans les études internationales par leur manque de confiance en eux. Votre collège à niveaux ne risque-t-il pas d'accroître le sentiment de stigmatisation ?

Le risque de stigmatisation me paraît surtout se poser pour les classes de niveau. Avec les regroupements purement disciplinaires que nous allons mettre en place, les enfants continueront à passer la majorité du temps en classe entière. Et, pardon, mais un élève qui fait toute sa scolarité en étant celui qui, d'année en année, est toujours à la remorque, vous pensez qu'il ne se sent pas stigmatisé ? Moi, je pense qu'il se sentira mieux dans un groupe qui lui permettra de progresser. **Le niveau scolaire est très lié en France aux origines sociales et ethno-culturelles. Les sectorisations mal pensées et la fuite vers le privé entraînent une ghettoïsation scolaire. Assumerez-vous de la renforcer encore, y compris au sein des établissements, avec ces groupes de niveau ?**

Si on veut garder de la diversité sociale et culturelle dans ces collèges dont vous parlez, il faut que ces établissements redonnent confiance aux familles, et notamment aux classes moyennes, dans leur capacité à faire progresser leurs enfants. Ce n'est pas en conservant des groupes hétéroclites qui finissent par tirer tout le monde vers le bas qu'on y arrivera. ➔

ENQUÊTE PISA : LA FRANCE, TOUJOURS CHAMPIONNE DES INÉGALITÉS

Les collégiens français ont perdu beaucoup moins de jours de classe pendant le Covid que leurs camarades étrangers. C'est peut-être la seule information positive du dernier classement Pisa, la grande enquête internationale consacrée tous les trois ans aux performances scolaires des élèves âgés de 15 ans. Las, l'OCDE, qui a dévoilé les résultats mardi 5 décembre, n'a trouvé aucune corrélation entre ces jours de classe préservés et la réussite des élèves. Cela aurait pourtant bien aidé. Avec une chute de 21 points en mathématiques (de 495 à 474) et de 19 points en compréhension de l'écrit (de 493 à 474), la France, qui

s'était habituée à un lent déclin depuis quinze ans, connaît un dévissage inédit. La tendance mondiale étant elle aussi négative, le niveau des élèves français reste néanmoins dans la moyenne. Ce n'est pas très glorieux mais ce n'est pas non plus dramatique. Ce qui l'est, comme à chaque mouture de Pisa depuis vingt-cinq ans, c'est en revanche le poids de l'origine sociale dans la réussite scolaire. En la matière, nous sommes seulement sauvés de la lanterne rouge par nos cousins belges et un quarteron de pays de l'Est (Roumanie, Hongrie, République tchèque et Slovaquie) à fortes populations roms stigmatisées. Le gouvernement souligne à raison que les élèves testés en 2022 n'ont pas profité des réformes lancées depuis 2017 en primaire. Rendez-vous donc dans trois ans pour un premier bilan.



“LES ÉLÈVES DE 3^e QUI AURONT ÉCHOUÉ AU BREVET IRONT EFFECTUER UNE ANNÉE DE ‘PRÉPA-LYCÉE’ AXÉE SUR LES FONDAMENTAUX AVANT D’ENTRER EN 2^e.”

Cette exigence des savoirs que vous souhaitez insuffler, c’est uniquement au collège ?

L’objectif de mon plan, c’est un électrochoc et de l’exigence à tous les étages (voir encadré p. 29). Au cœur de ma philosophie, il y a un principe très simple : le respect de l’autorité du professeur. Le professeur est le détenteur du savoir et c’est lui qui sait le niveau réel de son élève. Or, depuis des décennies, on a affaibli son autorité, notamment pédagogique. Ce n’est pas le professeur qui a le dernier mot pour dire si son élève peut, ou non, passer dans la classe supérieure. Ce n’est pas lui non plus qui fait autorité par sa notation. Un exemple : les notes données aux épreuves du brevet et du baccalauréat sont « harmonisées » au niveau académique. J’y mettrai un terme. Dans cette logique de vérité, je vais d’ailleurs faire du diplôme national du brevet (DNB) un examen d’entrée au lycée. Seuls les élèves l’ayant obtenu pourront s’y inscrire. Le format de l’examen va également évoluer à partir de l’année 2025. Le poids des épreuves anonymisées va passer de 50 % à 60 % et le contrôle continu va se fonder sur les notes réelles obtenues, et non sur le système actuel par blocs de compétences où une « maîtrise fragile » suffit pour obtenir la moyenne. **Si vous serrez la vis du contrôle continu, vous risquez d’engendrer des bataillons de redoublants. La note moyenne aux épreuves du DNB tourne le plus souvent autour de 10...**

Tout notre plan est pensé pour permettre aux élèves de hausser leur niveau. Mais, oui, il faut assumer que, de manière transitoire, le taux de réussite au brevet et au baccalauréat diminue fortement. Je suis pour une école de la sincérité. Que l’on arrête de laisser croire à certaines familles et à certains élèves qu’ils ont le niveau pour passer dans la classe supérieure, alors que les enseignants savent que ce n’est pas le cas. Cela vaut pour les élèves de troisième qui, s’ils échouent au DNB, seront reversés dans une « prépa-lycée » pour effectuer

une année de renforcement axée sur les fondamentaux avant d’entrer en seconde. Mais cela vaut également pour tous les élèves de la maternelle à la terminale, avec une vigilance plus forte sur les classes charnières : CP, CE1, CM2. Au début de l’année 2024, je prendrai un décret pour modifier le Code de l’Éducation. Il redonnera le dernier mot aux professeurs et non aux familles en cas de redoublement.

Sur le redoublement, là encore, les scientifiques sont perplexes. Ils soulignent que cette mesure a un coût faramineux – 2 milliards d’euros par an, selon une évaluation en 2015 – pour un impact globalement nul voire négatif. Que leur répondez-vous ?

Qu’il vaut mieux réussir son primaire en six ans que de l’échouer en cinq. Idem pour le collège. Ça me paraît du bon sens. 70 % des enseignants ayant participé à la consultation « Exigence des savoirs » y sont d’ailleurs favorables. Mon but n’est pas toutefois de revenir aux taux de redoublants record d’il y a vingt ans [40 % des élèves en fin de collège en 2005 contre 10 % aujourd’hui, NDLR]. Dans les pistes que je propose, des alternatives existent. Le passage dans la classe supérieure peut être subordonné à des mesures d’accompagnement pédagogique : faire sa rentrée deux semaines avant les autres ou participer à des stages de réussite pendant les petites vacances... De même, pour les élèves qui redoublent, il ne faudra pas un redoublement sec mais des activités pédagogiques complémentaires, ou encore un changement de groupe quand on est au collège.

Examen couperet au brevet, retour du redoublement... Ne craignez-vous pas que le niveau élevé d’anxiété – et de désordre psychique – qu’on constate déjà au lycée ne se diffuse au collège ?

Avec une telle logique, il faudrait supprimer le brevet, non ? Et le bac dans la foulée ! Personne n’a l’air de penser aux fragilités psychologiques d’un élève qui, du CP à la terminale, se retrouve systématiquement en échec scolaire. Remettre de l’exigence à tous les étages, armer les élèves pour qu’ils réussissent leur scolarité et retrouvent confiance en eux, n’est-ce pas la meilleure manière de se soucier de leur état psychique ?

Etes-vous certain que le système éducatif, qui peine encore à digérer la réforme du lycée de Jean-Michel Blanquer, soit à même de répondre à la commande que vous lui faites ? Avec leurs directeurs sans grand pouvoir et leurs collectifs enseignants souvent très clivés, les établissements français ne sont pas les plus agiles en matière de conduite du changement...

Je ne partage pas du tout ce pessimisme. Sur l’abaya, on m’a dit qu’il n’était pas possible d’agir, on y a été, et le problème est désormais derrière nous. Idem sur le calendrier du bac, le harcèlement : on y a été, tout n’est pas résolu mais les choses bougent dans le bon sens. La leçon que je tire des quatre premiers mois que je viens de passer au ministère, c’est au contraire « quand on veut, on peut ».

Un terme apparaît peu dans votre discours : celui d’inégalité. Pourtant, la spécificité du système

▼ Elisabeth Borne, Brigitte Macron et Gabriel Attal en visite dans un collège parisien à l’occasion de la journée de lutte contre le harcèlement scolaire, le 9 novembre.





EN COUVERTURE

◀ Avec le président à l'inauguration de la Cité internationale de la Langue française, à Villers-Cotterêts, le 30 octobre.

français, c'est le poids incroyable des origines sociales dans la réussite scolaire. Pourquoi cibler votre discours sur le niveau moyen des élèves – dans la moyenne des pays de l'OCDE – et le sort des enfants des classes moyennes plutôt que sur celui des classes populaires ?

Parce que, j'y reviens encore : le premier levier de la lutte contre les inégalités est de redonner confiance aux Français dans la capacité de tous les établissements à élever le niveau et à faire respecter l'autorité. Et oui, je pense plus particulièrement à ces Français des classes moyennes qui travaillent dur, ne peuvent compter ni sur les aides sociales ni sur un patrimoine important et qu'il faut absolument retenir dans le public si l'on veut assurer sa mixité.

On peut inverser votre logique : les pouvoirs publics en France financent à 80% l'enseignement privé, qui n'est, en contrepartie, soumis à aucune contrainte de recrutement – situation unique au monde –, malgré un entre-soi de plus en plus marqué. Le phénomène d'aspiration des classes moyennes et supérieures qui en résulte contribue à l'état de dégradation des collèges publics. A quand une vraie régulation du marché éducatif ?

Je ne pense pas que ce soit le sujet. Au lieu de critiquer les gens qui mettent leurs enfants dans le privé, je préfère me demander pourquoi ils le font. Par ailleurs, je ne vous laisserai pas dire que la lutte contre les inégalités n'est pas une priorité du gouvernement. Notre majorité a investi plus que jamais dans l'école : pas moins de 15 milliards pendant le premier quinquennat alors que depuis 2017 nous avons perdu 300 000 élèves. Nous avons mené la plus grosse revalorisation des enseignants depuis 1990. Enfin, nous allons continuer à faire d'énormes efforts dans les quartiers populaires en étendant les classes dédoublées à 12 élèves à toutes les grandes sections de maternelle. Sans oublier que les collèges de l'éducation prioritaire seront ceux qui bénéficieront le plus, en matière de moyens, de la mise

en place des regroupements par niveau, puisque c'est là en toute logique que l'on retrouvera le plus grand nombre d'élèves fragiles et donc de « groupes 1 » à effectifs réduits.

Infailibilité du professeur, détricotage du collège unique... Quelle différence y a-t-il entre votre projet et celui de la droite ?

Je ne crois pas qu'il y ait de gauche et de droite chez les Français quand il s'agit d'ériger en priorité absolue la relance de l'ascenseur scolaire, l'élévation du niveau général et la formation de républicains et de citoyens qui connaissent leurs droits et leurs devoirs. Sur tous ces sujets, il y a à mes yeux consensus. Mon souci n'est donc pas de faire une politique de droite ou de gauche. Mais de répondre aux inquiétudes légitimes de cette grande classe moyenne. Contrairement à ce qu'on entend parfois, la pertinence du dépassement politique incarné depuis six ans par le président de la République n'a jamais été aussi forte qu'aujourd'hui. ■

LE PLAN "EXIGENCE DES SAVOIRS" DE GABRIEL ATTAL, C'EST AUSSI...

- Une épreuve anticipée de mathématiques et de culture scientifique en fin de première au lycée général et technologique.
- Un enseignement plus important des fondamentaux « en petits effectifs » au lycée professionnel.
- Des attendus fixés à chaque fin d'année, voire à chaque semestre en primaire, sur

ce que l'élève doit avoir absolument acquis.

- Une introduction beaucoup plus précoce (en CE1 et non plus en CM1) des notions comme les fractions ou les décimales, associée à une pédagogie des maths beaucoup plus concrète grâce à la mise en œuvre généralisée de la « méthode de Singapour ».
- Une labellisation des manuels scolaires considérés comme les plus efficaces par la science ; l'achat des manuels de lecture en CP sera assuré par le ministère lui-même.

